

Année scolaire 2021-2022

EDITO

Chères collègues,

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour cette nouvelle année !

Le Sgen-CFDT Alsace espère qu'elle sera plus calme, plus sereine et que notre administration sera plus attentionnée envers vous après ces deux dernières années particulièrement éprouvantes.

Pour le Sgen-CFDT Alsace, cette année sera de nouveau une année pleine de défis à relever et d'ambitions à porter aussi bien pour la défense de vos droits que pour l'École.

Le Sgen-CFDT Alsace porte un syndicalisme de propositions et de négociations en privilégiant le dialogue social. Nous sommes écoutés localement et obtenons pour vous des résultats concrets.

Négocier ce n'est pas toujours obtenir tout ce que l'on veut mais bel et bien pousser le plus loin possible nos propositions et faire accepter des pistes d'améliorations à notre administration **afin de donner, ou redonner, du sens et de la reconnaissance à votre travail sur le terrain.**

Grâce à vous, et pour vous, lors de cette année 2021-2022, nous continuerons à être un syndicat force de propositions et écouté par notre hiérarchie.

N'hésitez pas à nous rejoindre, si ce n'est pas encore fait, pour peser encore plus, tous ensemble.

SOMMAIRE

Page 2 : Infos carrière
rémunération, rythmes d'avancement, RDV carrière,...

Page 3 : Infos diverses
congés, mouvement, carte scolaire, RIS,...

Page 4 : Qui sommes nous & comment nous suivre et nous contacter ?

QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?

COMMENT CA, VOUS
VOULEZ NEGOCIER ...

VOUS POUVEZ PAS
BRASSER DE L'AIR
AVEC LES AUTRES ?



305 avenue de Colmar
67000 STRASBOURG
☎ 03 88 79 87 77



1^{er} degré : 67@sgen.cfdt.fr

1 rue de Provence
68090 MULHOUSE
☎ 03 89 31 86 66



1^{er} degré : 68@sgen.cfdt.fr

Autres corps : alsace@sgen.cfdt.fr

TRAITEMENTS & RYTHMES D'AVANCEMENT

	Échelon	Indice	Traitement net* (à titre indicatif)	Durée dans l'échelon
3ème grade CLASSE EXCEPTIONNELLE	HEA 3	972	3 582,72 €	
	HEA 2	925	3 407,93 €	
	HEA 1	890	3 277,74 €	
	4	830	3 054,59 €	3
	3	775	2 850,02 €	2,5
	2	735	2 701,26 €	2
	1	695	2 552,48 €	2
2ème grade HORS CLASSE	7	821	3 035,62 €	
	6	806	2 965,33 €	3
	5	763	2 805,40 €	3
	4	715	2 626,87 €	2,5
	3	668	2 452,07 €	2,5
	2	624	2 288,42 €	2
	1	590	2 161,96 €	2
1er grade CLASSE NORMALE	11	673	2 470,66 €	
	10	629	2 307,02 €	4
	9	590	2 161,96 €	4
	8	557	2 039,22 €	3,5
	7	519	1 987,89 €	3
	6	492	1 797,46 €	3
	5	476	1 737,96 €	2,5
	4	461	1 682,18 €	2
	3	448	1 633,82 €	2
	2	441	1 607,79 €	1
	1	390	1 418,10 €	1

Quand ?

=> 1^{er} RDV : passage au **6ème échelon** entre le 01/09/N-2 et le 31/08/N-1

=> 2ème RDV : passage au **8ème échelon** entre le 01/03/N-2 et le 28/02/N-1

=> 3ème RDV : passage au **9ème échelon** entre le 01/09/N-2 et le 31/08/N-1

Pourquoi ?

Les deux premiers RDV permettent à 30 % des collègues concernés de bénéficier d'une accélération de carrière d'un an sur la durée de l'échelon.

Le 3ème RDV permet d'accéder plus vite à la Hors Classe selon l'appréciation obtenue.

Besoin d'être accompagné e ?

Le Sgen-CFDT Alsace propose tous les ans des RIS ou des formations syndicales ouvertes à toutes et à tous.

Nos adhérents bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour compléter le document de référence de l'entretien.

* valeur brute du point d'indice : 4,686 €

AUTRES REMUNÉRATIONS (nous consulter pour plus de détails)

PE adjoint	ISAE : 1200 €/an obtenu grâce au Sgen-CFDT !!
ZIL, brigade	ISSR : 15,38 € pour moins de 10 km lors d'un remplacement effectué hors école de rattachement
Maître formateur	1250 €/an (si chargé du tutorat d'un stagiaire) et 844 €/an si PEMF en poste
Conseiller pédagogique	1000 €/an et bonification NBI de 27 points (environ 1275 € net/an)
RASÉD	ISAE et indemnité spécialisée de 844,20 €/an
ULIS	ISAE et bonification NBI de 27 points (environ 1275 € net/an)
Supplément familial	De 3 à 8 % du traitement brut en fonction du nombre d'enfants. Nous contacter pour plus d'informations

PASSAGE A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE

L'accès se fait à partir de 2 viviers, 80 % issus du vivier 1 et 20 % du vivier 2.

Vivier 1 : à partir de l'échelon 3 de la HC et si on justifie de 8 années sur une fonction particulière et/ou sur un poste en éducation prioritaire.

Vivier 2 : être au 6ème échelon de la HC au 31/08/N.

RETRAITE

Pour savoir quand partir et avec quelle pension, contactez-nous directement pour toute information car chaque dossier est unique.

Le SGEN-CFDT revendique la possibilité de partir à la date anniversaire de l'âge légal pour les personnels du 1er degré.



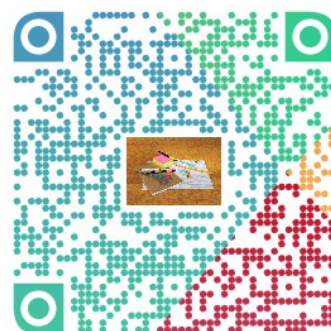
Stagiaires



Temps partiel

UN SYNDICAT ÇA NE SERT À RIEN !

- SAUF** à vous écouter **SAUF** à vous informer
- SAUF** à être là tous les jours pour vous conseiller
- SAUF** à vous accompagner **SAUF** à vous aider
- SAUF** à vous défendre **SAUF** à s'autoriser à rêver
- SAUF** à revendiquer des salaires revalorisés
- SAUF** à agir pour de meilleures conditions de travail
- SAUF** à vous orienter dans les méandres administratifs
- SAUF** à faire le pari d'une école plus juste
- SAUF** à peser dans les choix de société
- SAUF** à vous soutenir face à l'arbitraire
- SAUF** à exiger une vraie médecine du travail
- SAUF** à proposer des formations hors cadre institutionnel
- SAUF** à vous permettre d'apporter votre pierre à l'édifice
- SAUF** à vous accompagner à chaque étape clé de votre carrière
- SAUF** à décrypter avec vous le langage administratif
- SAUF** à ouvrir le débat et à échanger
- SAUF** à ne pas vous laisser seul dans la difficulté
- SAUF** à impulser des idées neuves
- SAUF** à favoriser le travail en équipe



Carte scolaire



Comité Hygiène Santé et Sécurité au travail



Mouvement 67



Congé maladie, enfant malade,...



Retrouvez-nous lors de nos RIS...



... et de nos formations !!

NOUS SUIVRE & NOUS CONTACTER



305 avenue de Colmar
67000 STRASBOURG
☎ 03 88 79 87 77

1^{er} degré : 67@sgen.cfdt.fr

Quand nous contacter par téléphone ?
mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h

Un RDV personnalisé ?

Prenez contact par téléphone ou mail !



<https://alsace.sgen-cfdt.fr/>



Adhésion en ligne



<https://www.facebook.com/SgenCFDT.Alsace>

L'ÉQUIPE 1^{ER} DEGRÉ DU 67



Patricia



Valérie



Laurence



Guillaume



Camille



Jean-François